Fin/TB Library - Bibliothèque Fin/CT
3 0145 00082273 1

FINANCE - TREASURY BOARD
LIBRARY
1 V 1980
BIBLIOTHÈQUE
FINANCES CONSEIL DU TRÉSOR

# RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES EN VERTU DE LA LOI SUR LES ACCORDS DE BRETTON WOODS ET DE LA LOI SUR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

1979

# AVANT-PROPOS

Le présent rapport contient une revue des opérations effectuées au cours de l'année 1979 par les institutions de Bretton Woods: le Fonds monétaire international (FMI) et le Groupe de la Banque mondiale qui comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (AID) et la Société financière internationale (SFI).

Le FMI (le "Fonds") et la BIRD (la "Banque") ont été créés en 1944 lors de la conférence de Bretton Woods; la participation du Canada à ces institutions fut autorisée en vertu de la Loi sur les accords de Bretton Woods de 1945. La SFI a été fondée en 1956 à titre de filiale de la BIRD en vertu d'un statut distinct auquel le Canada a souscrit. La participation du Canada à l'AID fut autorisée en vertu de la Loi sur l'Association internationale de développement de 1960.

Le Fonds monétaire international met à la disposition de ses membres un mécanisme de consultation et de collaboration internationales en matière de questions monétaires, de balance des paiements et d'opérations de change, y compris l'élimination des restrictions sur les paiements courants. Le financement de ses opérations est assuré par les quotes-parts versées par les pays membres. Ces quotes-parts tendent à refléter l'importance relative des économies des pays membres. La principale fonction de la BIRD et de l'AID consiste à octroyer des prêts et des crédits à leurs

membres, surtout aux pays en développement, afin qu'ils puissent financer des travaux contribuant à leur essor économique. La Banque tire la majeure partie de ses ressources financières de la vente d'obligations sur les marchés financiers privés; d'autre part, l'AID obtient ses ressources surtout des gouvernements, sous la forme d'avances exemptes d'intérêt, étant ainsi à même d'accorder des prêts à des conditions avantageuses. La SFI joue un rôle complémentaire aux activités de la Banque et de l'AID en faisant des investissements aux conditions du marché dans les entreprises productives privées des pays membres en développement ou encore en encourageant de tels investissements. Ces institutions sont étroitement liées entre elles; l'adhésion au Fonds est une condition préalable à celle de la Banque et il faut être membre de cette dernière pour pouvoir adhérer à l'AID et à la SFI.

En tant qu'institutions spécialisées des Nations Unies, le Fonds et la Banque, à leur entière discrétion, présentent respectivement un rapport annuel au Conseil économique et social (ECOSOC) et le président de la Banque ainsi que le directeur général du Fonds sont tous deux membres du Conseil consultatif inter-agences du programme des Nations Unies pour le développement et du Comité administratif de coordination de l'ONU.

Les chiffres mentionnés dans la partie consacrée au Fonds monétaire international sont exprimés en droits de tirage spéciaux (DTS). Le droit de tirage spécial est exprimé en fonction d'un "panier" de 16 monnaies, dont le dollar canadien, et sa valeur reflète en tout temps les

taux de change courants de ces "monnaies". La valeur d'un DTS a varié entre 1.26 et 1.32 dollar américain au cours de l'année 1979. Le DTS est utilisé comme unité de compte pour toutes les transactions du FMI.

Sauf indication contraire, les chiffres mentionnés dans la partie relative au Groupe de la Banque mondiale sont exprimés en dollars américains courants. Les chiffres exprimés en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1er juillet 1944 sont convertis en dollars actuels des États-Unis sur la base de $1.20635 pour un dollar de 1944. Les chiffres figurant dans cette partie ont été tirés des états financiers du Groupe de la Banque mondiale.

# LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

## Généralités

Depuis sa création, le Fonds monétaire international consacre ses efforts à promouvoir la croissance économique et l'expansion harmonieuse du commerce mondial, contribuant ainsi à l'instauration et au maintien de niveaux élevés d'emploi et de revenu réel et à la mise en valeur des ressources productives des pays membres. De façon à rencontrer ces objectifs généraux, le FMI s'emploie à promouvoir et à assurer la stabilité et l'ordre en matière de taux de change, à aider à l'établissement d'un système multilatéral de règlement des transactions courantes entre les membres et à éliminer les restrictions de change qui entravent l'expansion du commerce mondial. Ainsi, les ressources du Fonds sont mises, sous forme de financement à court et à moyen terme, à la disposition de tous les pays membres qui éprouvent des difficultés temporaires de balance des paiements, indépendamment de leur degré de développement économique, afin de leur permettre de corriger leur déséquilibre temporaire avec le minimum d'effets perturbateurs sur le système monétaire international. Considérant les fortes perturbations sur les marchés des changes au cours des dernières années, le flottement de la plupart des principales monnaies et les différences accrues entre les pays en ce qui concerne les paiements internationaux, le Fonds a mis l'accent sur son rôle de coopération et de consultation internationales. Le Fonds constitue également une importante source de conseils économiques et d'aide technique pour les pays membres qui en font la demande.

Les administrateurs, la direction et le personnel du Fonds ont continué à apporter leur contribution au Comité intérimaire du Conseil des gouverneurs sur le système monétaire international, créé lors de la réunion annuelle du Fonds de 1974. La tâche de ce comité ministériel, composé de vingt et un membres, consiste à assurer la surveillance au niveau politique du fonctionnement et de l'adaptation du système monétaire international ainsi que du processus de l'ajustement international. Le comité a tenu ses douzième et treizième réunions à Washington le 7 mars et à Belgrade, Yougoslavie, le 1er octobre 1979. Lors de la réunion de Belgrade, M. Filippo Maria Pandolfi, ministre du Trésor de l'Italie, a été choisi président du Comité pour succéder à M. Denis Healey, anciennement Chancelier de l'Échiquier du Royaume-Uni.

En 1979, deux nouveaux pays, Sainte-Lucie et Saint-Vincent et les Grenadines, ont adhéré au Fonds, faisant passer le total des membres à 140.

L'accès aux ressources du Fonds

Les quotes-parts versées au Fonds, c'est-à-dire les souscriptions financières de chacun des pays membres, revêtent une importance primordiale dans l'organisation et le fonctionnement du FMI, tant au niveau politique qu'économique. Au niveau politique, la quote-part d'un pays membre lui confère son droit de vote (à peu près proportionnel à sa quote-part) et détermine la composition du Conseil d'administration; au niveau économique, la quote-part représente, d'une part, la responsabilité financière du

membre vis-à-vis le Fonds (c.-à-d. sa contribution financière) et, d'autre part, détermine son accès maximum normal aux ressources du Fonds en cas de difficultés de balance des paiements. La quote-part sert également de base à l'allocation des droits de tirage spéciaux lorsque ceux-ci sont créés par le Fonds.

Les pays membres qui cherchent à obtenir une aide financière à même le Compte général du Fonds peuvent recourir à la tranche de réserve et aux quatre tranches de crédit ordinaires, chacune représentant 25 pour cent de la quote-part. Ils peuvent également utiliser trois mécanismes permanents créés à des fins précises: le système de financement compensatoire pour les fluctuations des recettes d'exportation des pays de production primaire (créé en 1963), le mécanisme de financement des stocks régulateurs pour les produits de base (créé en 1969) et le système élargi pour les pays qui sont aux prises avec certaines distorsions structurelles (créé en 1974). De plus, pour faire face aux difficultés de paiement résultant de l'augmentation soudaine du prix du pétrole, le Fonds a administré un mécanisme pétrolier temporaire en 1974 et en 1975. Enfin, le système de financement supplémentaire contribue à financer les déficits de paiement des membres, qui sont exceptionnellement élevés par rapport à leurs quotes-parts individuelles. Ce système aura une durée de cinq ans, a compter de son entrée en vigueur en février 1979.

En plus des facilités du Compte général, les pays membres du Fonds qui participent au Compte de tirage spécial peuvent, depuis janvier 1970, utiliser des droits de tirage spéciaux dans leurs transactions

avec le Fonds ou avec les autres participants au Compte, soit pour obtenir des devises d'autres pays membres soit pour racheter leur propre monnaie. Les participants au Département des DTS comprennent tous les membres du Fonds, sauf le Koweit.

La situation économique

Compte tenu des fortes augmentations de prix du pétrole et de l'accélération de l'inflation, la situation économique mondiale en 1979 est demeurée difficile. Le taux de croissance de tous les pays industrialisés a ralenti pour se situer à 3.3 pour cent seulement (comparativement à 3.9 pour cent en 1978), ce qui a entraîné une sous-utilisation continue de la capacité économique. Dans le cas des pays industrialisés, l'inflation, mesurée par les indices de déflation du PNB, s'est accélérée pour se situer à 8.1 pour cent (comparativement à 7.3 pour cent en 1978). Ces pressions inflationnistes croissantes ont amené un changement important, donnant lieu à des politiques plus rigoureuses de gestion de la demande, qui se sont traduites en particulier dans la croissance de la masse monétaire et dans les taux d'intérêt.

À l'étranger, les déséquilibres en compte courant entre les pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole se sont accentués même si, parmi les pays industrialisés, une plus grande convergence et complémentarité de leur taux de croissance et de leurs politiques internes ont entraîné une répartition plus uniforme des soldes en compte courant. En 1979, la position en compte courant des pays industrialisés en tant

que groupe a montré un déficit de $29.5 milliards É.-U. par rapport à un excédent de $12.4 milliards en 1978, y compris les transferts officiels. Parmi les pays industrialisés, les États-Unis sont passés d'un déficit en compte courant de $13.5 milliards en 1978 à un solde nul en 1979, l'Allemagne a vu son compte courant passer d'un excédent de $18.8 milliards en 1978 à un déficit de $4.5 milliards en 1979, le Japon est passé d'un excédent de $16.5 milliards en 1978 à un déficit de $8.5 milliards en 1979, tandis que les positions externes de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni se sont affaiblies au cours de la période. Cette détérioration de la position en compte courant des pays industrialisés est surtout attribuable au renchérissement du pétrole pendant 1979, alors que les pays exportateurs de pétrole connaissaient un accroissement de leur excédent en compte courant, à l'exclusion des transferts officiels, passant de $5.9 en 1978 à $68 milliards en 1979. Le déficit en compte courant, à l'exclusion des transferts officiels, des pays en développement non pétroliers a progressé sensiblement, passant à plus de $50 milliards, même si dans l'ensemble aucune difficulté majeure ne s'est posée dans le financement de ce déficit. Le volume du commerce mondial a augmenté de 6 pour cent - un taux historiquement faible, quoique à la hausse par rapport au 5 pour cent enregistré en 1978.

## Les activités du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds a pris un certain nombre de décisions pendant l'année visant à promouvoir et à consolider les opérations du FMI. La discussion par le Conseil d'administration d'un

certain nombre de questions de politique majeures était orientée par les délibérations du Comité intérimaire. Conformément à l'un des principaux objectifs du deuxième amendement aux Statuts du Fonds, qui est entré en vigueur le 1er avril 1978, le Fonds a pris plusieurs décisions visant à rehausser le rôle du DTS de manière à en faire le principal instrument de réserve internationale. Le Fonds a repris l'allocation des DTS, dont la dernière a eu lieu au cours de la période 1970-72, avec une allocation de 4 milliards de DTS au 1er janvier 1979 aux membres qui étaient participants au Département des DTS du Fonds le 31 décembre 1978. Cette allocation a été effectuée conformément à une Résolution du Conseil des gouverneurs prévoyant des allocations de 4 milliards de DTS le 1er janvier de chacune des trois années 1979-81. Le montant alloué était égal à 10.4 pour cent de la quote-part de chaque participant. De plus, en 1979, le Fonds a adopté des décisions qui visent à offrir aux participants plus de possibilités d'utiliser les DTS. Ces décisions permettent donc d'utiliser les DTS dans les opérations de crédits croisés, les opérations à terme et comme garantie de l'exécution des obligations financières sous la forme de nantissements et de transferts.

Lors de sa réunion de mars, le Comité intérimaire a exprimé un vaste appui à la considération active par le Conseil d'administration d'un compte de substitution, géré par le Fonds, qui accepterait des dépôts en dollars É.-U. de la part des membres, sur une base volontaire, en échange d'un montant équivalent de créances libellées en DTS. Lors de sa réunion d'octobre, le Comité a étudié un rapport du Conseil d'administration et est arrivé à la conclusion qu'un tel compte, s'il était bien

conçu, pourrait contribuer à l'amélioration du système monétaire international et constituer un pas en avant pour faire du DTS le principal avoir de réserve du système. Le Comité a demandé au Conseil d'administration de continuer à porter son attention sur la conception d'un compte de substitution.

Un certain nombre de mesures ont été prises en 1979 visant à renforcer la capacité du Fonds à procurer une aide de balance des paiements à ses membres. Le Conseil d'administration a adopté, en mars 1979, un nouvel ensemble de lignes directrices portant sur la conditionalité de l'utilisation des ressources générales du Fonds dans les tranches de crédit supérieures. Les nouvelles lignes directrices remplacent un ensemble antérieur, formulé en 1968, et comportent des particularités plus détaillées. Les modifications les plus importantes ont trait aux conditions préalables et à l'établissement des critères de performance. En ce qui concerne ces derniers, les nouvelles lignes directrices prévoient que seuls les critères nécessaires à l'évaluation de la mise en oeuvre du programme de redressement doivent être compris dans les conditions, que les critères de performance seront habituellement restreints aux variables macroéconomiques, et que le Fonds tiendra compte des circonstances des membres et de leurs objectifs nationaux et politiques dans la négociation des critères de performance.

Le système de financement supplémentaire, qui vise à répondre aux besoins de financement de la balance des paiements des pays membres pour des montants plus importants et une durée plus longue que dans le

cadre des tranches ordinaires de crédit, est devenu opérationnel le 23 février 1979. Le montant dont peut disposer le système en vertu des accords d'emprunt conclus avec des prêteurs est de 7.8 milliards de DTS, y compris 200 millions de DTS de la part du Canada. De même, le Fonds a annoncé le 6 décembre qu'il avait prolongé la période maximale pour effectuer des rachats dans le cadre de la facilité élargie, la portant de huit à dix ans. Cette facilité, destinée à aider les membres cherchant à corriger des distorsions de production, de commerce et de prix, prévoit des périodes d'adjustement plus longues que dans le cadre des mécanismes ordinaires du Fonds. Une autre mesure prise par le Conseil d'administration a été la plus grande libéralisation du système de financement compensatoire du Fonds, y compris une augmentation du montant maximal qui pouvait être obtenu.

En 1979, les membres du Fonds étaient en voie de ratifier les relèvements des quotes-parts, recommandés par suite de la Septième révision générale des quotes-parts et approuvés par le Conseil des gouverneurs en décembre 1978. Les membres ont jusqu'à novembre 1980 pour terminer la procédure de ratification. Si tous les membres acceptent leur relèvement respectif proposé, le total des quotes-parts au Fonds augmentera, passant de 39 milliards de DTS à 59 milliards de DTS.

Opérations du Fonds en 1979

Au 31 décembre 1979, l'actif total du Fonds s'élevait à 43.9 milliards de DTS. Les avoirs en or y représentaient 3.8 milliards

de DTS au prix de 35 DTS l'once d'or fin. Les autres avoirs, incluant les devises des pays membres, les DTS et les titres, totalisaient 40.1 milliards de DTS. En outre, le Fonds avait accès, en cas de besoin, à quelque 5.7 milliards de DTS en ressources supplémentaires, en vertu des Accords généraux d'emprunt (AGE) auprès de certains pays industrialisés, et à près de 7.5 milliards de DTS par le biais du système de financement supplémentaire.

Le flux aux pays membres de ressources connexes au Fonds a augmenté en 1979, s'établissant à l'équivalent de 6.9 milliards de DTS par rapport à 5.0 milliards de DTS en 1978. Sans les remboursements, le flux des ressources s'est élevé à 2.7 milliards de DTS en 1979. Ces flux comprenaient les tirages sur le Compte des ressources générales du Fonds, l'allocation des DTS, la distribution d'or et les ressources qui sont devenues disponibles par l'entremise du Fonds fiduciaire et du Compte de subvention. Sur le total, quelque 3.8 milliards de DTS ont été accessibles aux pays en développement non pétroliers en 1979, dont 2.5 milliards de DTS étaient nets de remboursements comparativement à 270.5 millions de DTS seulement en 1978.

Pour la deuxième année consécutive, il y a eu une réduction en 1979 du montant net de l'aide de balance des paiements fournie par l'entremise du Compte des ressources générales du Fonds, étant donné que les rachats des membres ont excédé leurs achats au Fonds de 2.4 milliards de DTS. Comme l'indique le Tableau I, ceci résultait d'une contraction prononcée des achats des membres, qui sont passés de 3.7 milliards de

DTS en 1978 à 1.8 milliard de DTS en 1979, associée à des rachats quasi-record de 4.2 milliards de DTS. La contraction supérieure à cinquante pour cent des achats des membres auprès du Fonds a été attribuable en grande partie à la diminution importante des achats des membres dans la tranche de réserve, passant de 2.5 milliards de DTS en 1978 à 147 millions de DTS en 1979. Les achats dans les tranches de crédit ont plus que doublé, s'établissant à 853 millions de DTS, tandis que les autres achats, c'est-à-dire ceux faits en vertu du mécanisme de financement des stocks régulateurs et du système de financement compensatoire, sont demeurés sensiblement inchangés par rapport à l'année précédente. Les achats dans le cadre de la facilité élargie ont totalisé un montant record de 233 millions de DTS, reflétant l'augmentation du nombre d'accords qui sont entrés en vigueur au cours des deux dernières années.

TABLEAU I

Flux des transactions au Compte des ressources générales, 1978-79
(en millions de DTS)

| | 1978 | 1979 |
|---|---|---|
| Total des achats | 3,744 | 1,843 |
| Tranche de réserve | 2,536 | 147 |
| Tranches de crédit | 421 | 853 |
| Financement des stocks régulateurs | 36 | 38 |
| Système de financement compensatoire | 578 | 572 |
| Facilité élargie | 174 | 233 |
| Total des rachats | 4,845 | 4,215 |

Plus de la moitié des rachats des membres en 1979, soit quelque 2.2 milliards de DTS, l'ont été en remboursement de tirages au titre du mécanisme pétrolier de 1974-75, ce qui a permis au Fonds de réduire d'un montant presque équivalent ses obligations envers les souscripteurs originaux de ces ressources. En 1979, le Fonds a aussi réduit de 588 millions de DTS ses obligations en vertu des Accords généraux d'emprunt, tout en empruntant près de 306.9 millions de DTS pour le système de financement supplémentaire.

Au 31 décembre 1979, le Fonds avait 21 accords de confirmation en vigueur avec des pays membres. Le montant total approuvé en vertu de ces accords s'élevait à près de 1.5 milliards de DTS, dont environ 809 millions de DTS étaient encore disponibles à la fin de l'année.

La reprise des allocations de DTS en 1979 a porté le montant total des DTS en circulation à 13.3 milliards de DTS. Le total des transferts en DTS au cours de l'année s'est élevé à 4.2 milliards de DTS comparativement à 5.4 milliards de DTS en 1978. Les transactions avec désignation en vertu desquelles les pays désignés par le Fonds fournissent aux autres pays des devises en échange de DTS se sont accrues à 1.3 milliard de DTS. Les transactions sans désignation ont diminué pour s'établir à 318 millions de DTS. La proportion relativement considérable d'utilisation de DTS dans les transactions avec désignation provenait surtout de la vente de montants accrus de DTS aux membres effectuant des achats au Compte des ressources générales du Fonds. La diminution des transactions par accord a traduit le fait qu'aucune transaction importante n'a eu lieu

en 1979, tandis qu'en 1978 les États-Unis ont transféré un total de 1.1 milliard de DTS à la République fédérale d'Allemagne et au Japon, au cours de deux transactions, pour obtenir des deutsche marks et des yens japonais dans le cadre d'un ensemble de mesures visant à raffermir le dollar É.-U. Les montants transférés par les participants au Compte général du Fonds, principalement sous la forme de rachats et le paiement des frais, ont atteint 1.1 milliard de DTS, tandis que le montant de DTS obtenu du Compte général contre échange de monnaies, principalement en achats mais aussi pour des remboursements au titre du mécanisme pétrolier et pour les intérêts sur des emprunts du Fonds, s'est chiffré à 1.5 milliard de DTS. Les avoirs en DTS du Compte général ont diminué, passant de 1.2 milliard de DTS en 1978 à 869 millions de DTS en 1979.

Le Compte de subvention a été créé le 1er août 1975 pour aider les pays les plus gravement touchés à faire face au coût de l'utilisation des ressources mises à leur disposition par le mécanisme pétrolier du Fonds. À la fin de 1979, 25 pays avaient contribué l'équivalent de 143 millions de DTS, dont une contribution de 9.5 millions de DTS de la part du Canada. Au 31 décembre 1979, dix-huit pays avaient bénéficié de subventions, représentant un montant cumulatif total équivalent à 85 millions de DTS.

Le programme de ventes de 50 millions d'onces d'or par adjudication et restitution aux membres, instauré en juin 1976 pour une période de quatre ans, s'est poursuivi en 1979.

Entre juin 1976 et décembre 1979, le Fonds a procédé à 40 ventes par adjudication au profit du Fonds fiduciaire dans le cadre de ce programme. Le Fonds fiduciaire, qui a été établie en mai 1976 et est géré par le FMI, fournit de l'aide de balance des paiements sous la forme de prêts à des conditions très avantageuses aux pays membres en développement qui y sont admissibles. Ses ressources proviennent surtout des profits réalisés sur la vente de 25 millions d'onces d'or du Fonds au moyen de ventes par adjudication. À la fin de 1979, environ 22.8 millions d'onces avaient été vendues et, si l'on déduit le paiement d'or effectué par le Fonds fiduciaire au prix de 35 DTS l'once d'or fin, ceci a produit un bénéfice total de plus de 3.45 milliards de dollars É.-U. Cette partie du programme de quatre ans de vente d'or du Fonds prendra fin en mai 1980. Au 31 décembre 1979, l'actif du Fonds fiduciaire s'élevait à 2.3 milliards de DTS. Pendant l'année, le Fonds fiduciaire a effectué trois décaissements sous forme de prêts totalisant 527 millions de DTS en faveur de 37 pays membres.

La quatrième et dernière restitution d'or aux pays membres dans le cadre du programme actuel a eu lieu en décembre 1979 et janvier 1980. Environ 6.1 millions d'onces ont été restituées (c'est-à-dire revendues) aux membres, ce qui a porté les ventes totales aux 126 membres admissibles au cours de la période de quatre ans à 24.5 millions d'onces. Les ventes d'or ont été effectuées en échange de la propre monnaie de chaque membre, au prix de 35 DTS l'once.

Relations du FMI avec le Canada

La quote-part du Canada au Fonds est demeurée à 1.357 milliard de DTS. Les avoirs du Fonds en dollars canadiens, au 31 décembre 1979, s'élevaient à l'équivalent de 1.086 milliard de DTS, soit 80.0 pour cent de la quote-part. La position de réserve du Canada au Fonds, à la fin de l'année, s'élevait à 297 millions de DTS, dont 18.2 millions de DTS à titre de prêts du Canada pour le financement du mécanisme pétrolier et 7.5 millions de DTS à titre de prêts pour le système de financement supplémentaire. Les rachats de monnaie contre des dollars canadiens pendant 1979 se sont élevés à 39.3 millions de DTS.

Les revenus versés par le Fonds au Canada en 1979 se sont élevés au total de 9.4 millions de DTS. Ils se répartissaient comme suit: 1.6 million de DTS représentant un revenu net au titre des avoirs excédentaires de son allocation cumulative de DTS, 1.2 million de DTS représentant les intérêts sur la position créditrice nette au Compte général, 6.2 millions de DTS représentant les intérêts sur le montant prêté au titre du mécanisme pétrolier, et 0.4 million de DTS représentant les intérêts et les commissions sur les transferts effectués au titre des opérations en vertu des Accords généraux d'emprunt.

Dans le cadre du programme de trois ans d'allocations de DTS aux pays membres qui sont participants au Département des DTS du Fonds,

le Canada a reçu, le 1er janvier 1979, 141.1 millions de DTS au titre de sa part. À la fin de 1979, les avoirs du Canada en DTS s'élevaient à 445 millions de DTS, soit 89 pour cent des allocations cumulatives.

Dans le cadre du programme de restitution d'or aux pays membres en 1979, le Canada s'est vue attribué 235,328 onces d'or au coût de 8.2 millions de DTS.

En décembre 1979, un groupe de représentants officiels du FMI s'est rendu à Ottawa dans le cadre de la procédure de consultations annuelles aux termes de l'article IV des Statuts du Fonds.

En juillet 1979, l'honorable John C. Crosbie, ministre des Finances, a succédé à l'honorable Jean Chrétien en qualité de Gouverneur du FMI pour le Canada et de membre du Comité intérimaire. M. B.J. Drabble a continué à représenter les intérêts du Canada, de l'Irlande, de la Jamaïque, des Bahamas, des Barbades et de Grenade au sein du Conseil d'administration du Fonds.

# LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Banque internationale pour la reconstruction et le développement
(Banque mondiale)
et
l'Association internationale de développement (AID)

## Objet et fonctions

La principale fonction de la Banque mondiale et de l'AID consiste à accorder des prêts et des crédits aux pays membres, surtout aux pays en voie de développement, pour la réalisation de projets qui, selon les études du personnel, constitueront un apport important au développement économique du pays emprunteur.

Les deux organismes diffèrent essentiellement quant aux sources de leurs fonds et aux conditions de leurs prêts. La Banque mondiale se procure la majeure partie de ses fonds par des emprunts faits sur les marchés financiers privés et, en conséquence, elle doit prêter à des taux qui se rapprochent des taux commerciaux. L'AID compte sur des avances franches d'intérêt des gouvernements pour la plus grande partie de ses ressources, ce qui lui permet de consentir des prêts à des conditions beaucoup plus avantageuses. Pour le reste, la Banque mondiale et l'AID ont des politiques semblables. Les deux organismes sont desservis par le même personnel.

La Banque mondiale cherche à obtenir un tableau complet de la situation économique des pays emprunteurs et des perspectives qui s'y rattachent ainsi que des besoins de développement de ces mêmes pays,

afin d'identifier les secteurs économiques et les projets auxquels il faut accorder la première priorité, et de se faire une opinion sur l'essor, la politique économique et l'admissibilité d'un pays emprunteur au financement de la Banque mondiale ou de l'AID.

En portant une attention continuelle à la situation économique des pays membres en voie de développement, la Banque mondiale cherche à aider ces pays à utiliser plus efficacement toutes les ressources locales et étrangères à leur disposition. À cette fin, elle les aide dans l'élaboration de politiques de développement, la création d'organismes de développement, l'établissement de programmes d'investissement destinés à des régions et secteurs désignés, la détermination et la préparation de projets de financement; elle encourage également la coordination de l'aide au développement émanant d'organismes bilatéraux et multilatéraux. Au cours des dernières années, la Banque mondiale s'est particulièrement intéressée au problème d'un plus juste partage des fruits du développement. Dans cette optique, elle a mis de plus en plus l'accent sur les types de programmes qui influent sur les conditions de vie des groupes les plus défavorisés du monde en voie de développement, c'est-à-dire l'agriculture, la planification de la population et le logement urbain. En outre, la Banque mondiale a lancé récemment un important programme d'aménagement énergétique particulièrement dans les pays en développement importateurs de pétrole. Ce programme, qui comprend l'exploration, pourrait représenter jusqu'à 10 pour cent des programmes de prêt de la Banque et de l'AID d'ici 1987.

Sur le plan de la coordination, la Banque mondiale s'est occupée d'établir dix-huit groupes permanents de coordination de l'aide dans le cas des pays bénéficiaires dont l'un est le Groupe pour la

coopération et le développement économiques des Caraïbes, et elle a participé à deux autres groupes l'un sous la présidence des Pays-Bas, et l'autre, de l'OCDE. Plus de vingt-cinq pays et plus d'une douzaine d'organismes internationaux ont été associés à une ou à plusieurs de ces activités de coordination de l'aide. (La participation du Canada aux consortiums et aux groupes consultatifs de la Banque mondiale ainsi que d'autres aspects de ses activités sont décrits dans un chapitre distinct, intitulé "Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale".)

La Banque mondiale entretient également des relations de travail étroites avec d'autres organismes internationaux s'occupant d'aide au développement, particulièrement les Nations Unies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les institutions spécialisées des Nations Unies, les banques régionales de développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ainsi la Banque mondiale et les Nations Unies échangent des renseignements et coordonnent l'assistance technique et les autres activités de développement au moyen d'un comité de liaison à l'échelon supérieur; de son côté, le Groupe de la Banque a joué le rôle d'agent d'exécution pour un certain nombre d'études préalables aux investissements financées par le PNUD. Également, au cours de 1974, la Banque mondiale et le FMI ont créé un Comité mixte composé des conseils des gouverneurs des deux organismes afin de chercher des moyens d'accroître l'aide financière aux pays en voie de développement. Ce Comité, désigné sous le nom de Comité pour le développement, s'est réuni une fois en 1979 au niveau des ministres.

Ressources

La Banque mondiale dispose de trois sources principales de fonds:

(i) Le capital versé

Sur un capital autorisé de 37.4 milliards de dollars É.-U. (aux poids et titre en vigueur le 1er juillet 1944) à la fin de 1979, 33.7 milliards de dollars (dollars É.-U. de 1944) avaient été souscrits, dont 3.7 milliards (10%) avaient été versés. Le 4 janvier 1980, le Conseil des gouverneurs a approuvé en principe une autre augmentation de capital afin de doubler le capital autorisé, le portant à environ 75 milliards de dollars. Sur le montant accru, 7.5% sera versé, tandis que le reste demeurera sujet à appel et servira d'appui aux emprunts sur les marchés financiers.

(ii) Emprunts

Au 31 décembre 1979, la Banque mondiale avait emprunté un total de 45.6 milliards de dollars depuis le début de ses activités en 1946, dont 28.5 milliards de dollars restaient à rembourser.

(iii) Revenu net des opérations

Au 31 décembre 1979, les bénéfices non répartis s'élevaient à environ 3.14 milliards de dollars. Le revenu net en 1979 a été de 532.6 millions de dollars, contre 294.7 millions de dollars en 1978.

Les ressources prêtables de l'AID proviennent en grande partie des allocations budgétaires des gouvernements des pays membres (18.2 milliards de dollars), principalement celles des pays membres développés appellés membres de la Partie I. Les ressources mises à la disposition de l'AID ou engagées en sa faveur depuis le début de ses activités jusqu'à la fin de 1979 se chiffraient à environ 19.8 milliards de dollars, dont la majeure partie a été le fruit de l'heureuse conclusion de la cinquième reconstitution de l'AID (désignée sous le nom de AID V) qui s'est établie à 7.7 milliards de dollars, y compris les contributions supplémentaires. Le Canada a fourni 448 millions de dollars, soit 5.8 pour cent de l'ensemble. Les autres ressources mises à la disposition de l'AID depuis le début de ses opérations se situent à 1.6 milliard de dollars et proviennent de virements faits à l'AID par la Banque mondiale d'une partie de ses bénéfices nets (1.4 milliard de dollars), de prêts de la Suisse (113.7 millions de dollars), de remboursements (106.9 millions de dollars) et de participation à des subventions (51.8 millions de dollars), en tenant compte d'une diminution nette de 42.1 millions de dollars des ressources provenant des opérations. Les longues négociations en vue d'une sixième reconstitution de l'AID se sont terminées vers la fin de 1979. Il apparaît probable maintenant qu'on pourra réaliser

l'objectif de reconstitution de 12 milliards de dollars. La part du Canada représente 516 millions de dollars (601.81 millions de dollars canadiens) ou 4.3 pour cent du total. Ce montant représente une augmentation importante en termes réels par rapport à la somme de 7.7 milliards de dollars mise à la disposition de la cinquième reconstitution et on s'attend à ce qu'il finance les opérations de l'AID pour une période de trois ans à compter du milieu de 1980.

Prêts et crédits

(i) Prêts de la Banque mondiale

Au 31 décembre 1979, la Banque mondiale avait prêté un total de 52.9 milliards de dollars (après annulations, résiliations et remboursements) à 99 de ses 134 membres. Elle consent des prêts à long terme (échéances de 15 à 20 ans en ce moment) qui comportent des taux d'intérêt courants se rapprochant des taux commerciaux. Depuis 1976 ces taux d'intérêt sont rajustés trimestriellement en fonction des coûts d'emprunt de la Banque. Durant l'année civile 1979, les taux d'intérêt ont varié de 7 pour cent à 7.90 pour cent.

(ii) Crédits de l'AID

Au 31 décembre 1979, l'AID avait prêté un total de 17.5 milliards de dollars (après annulations, résiliations et remboursements) à 74 de ses 121 membres. Les prêts de l'AID sont exempts d'intérêt (mais il y a des frais de service de 0.75 pour cent) et sont prévus pour une durée de

cinquante ans avec délai de carence de dix ans. Ces crédits ne sont consentis qu'aux pays dont le revenu par tête est exceptionnellement bas et qui ne peuvent faire face à tous leurs besoins en capitaux étrangers aux conditions habituelles.

Société Financière Internationale (SFI)

La SFI complète l'activité de la Banque mondiale et de l'AID en faisant et en favorisant des investissements à des conditions commerciales dans des entreprises productives du secteur privé des pays membres en voie de développement. À la suite de l'admission de trois pays en 1979, elle compte maintenant 111 membres. Les ressources totales disponibles à la fin de 1979 s'élevaient à 838 millions de dollars; ces ressources provenaient du capital souscrit et versé par les gouvernements membres (265 millions de dollars), de prêts de la Banque mondiale (montants tirés et non remboursés, 406 millions de dollars), d'un prêt des Pays-Bas (5 millions de dollars), de prêts d'autres organismes (montant tirés et non remboursés, 35 millions de dollars) ainsi que des réserves générales (127 millions de dollars) découlant du revenu des opérations.

Les engagements de la SFI au cours de 1978 se sont chiffrés à 311.8 millions de dollars, ce qui porte le total des engagements bruts depuis le début des activités à 2,531.0 millions de dollars dans 72 pays.

## Revue générale

Les prêts, crédits et investissements (après annulations, résiliations et remboursements) consentis par le Groupe de la Banque mondiale en 1979 et au cours des trois années précédentes ont atteint les totaux suivants:

| | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|---|---|---|---|---|
| | (en millions de dollars É.-U.) | | | |
| Banque mondiale | 5,193* | 4,731* | 6,750* | 7,275* |
| AID | 1,203 | 1,721 | 2,859 | 2,672 |
| SFI | 205 | 217 | 467 | 312 |
| TOTAL | 6,601 | 6,669 | 10,076 | 10,259 |

* Y compris des prêts de 70 millions de dollars consentis à la SFI en 1976, 20 millions de dollars en 1977, 20 millions de dollars en 1978 et 19 millions de dollars en 1979.

Le Tableau I annexé au présent rapport énumère les prêts et les crédits de la Banque mondiale et de l'AID en 1979 par région géographique et par objet; le Tableau II récapitule les prêts et les crédits par année, par région géographique et par objet. Le Tableau III indique les investissements et les engagements de la SFI par année et par objet depuis le début des opérations.

Les emprunts bruts de la Banque mondiale sur les marchés financiers internationaux au cours de 1979 se sont chiffrés à 4.2 milliards de dollars. L'accroissement net de ses emprunts en 1979 a été de 1.6 milliards de dollars, ce qui porte sa dette totale à rembourser à 28.5 milliards de dollars.

## Le Canada et le Groupe de la Banque mondiale

### Représentation canadienne aux Conseils d'administration du Groupe de la Banque mondiale

Jusqu'à mai 1979, le gouverneur pour le Canada était l'honorable Jean Chrétien, Ministre des Finances. L'honorable John C. Crosbie lui a succédé en juillet 1979. M. Earl G. Drake siège au Conseil d'administration de la Banque mondiale à titre d'administrateur canadien. M. Drake représente également les Bahamas, la Barbade, la Grenade, la Guyane, l'Irlande et la Jamaïque et, officieusement, la Dominique et Sainte-Lucie.

### Fonds souscrits ou contribués

Banque mondiale - En 1979, la souscription du Canada au capital-actions de la Banque mondiale, y compris l'augmentation sélective du capital est demeurée à 1,341.7 millions de dollars (soit 3.42% de la souscription totale), dont 134.2 millions de dollars (10%) ont été versés à l'heure actuelle. La part du Canada à l'augmentation générale du capital (AGC) est de 3.14%, ce qui représente 1.26 milliard de dollars américains.

AID - En tant que membre de l'AID, en vertu de la Partie I, le Canada avait, à la fin de 1979, versé 1,020.6 millions de dollars canadiens à l'Association. Les négociations en vue d'une sixième reconstitution de l'AID ont pris fin en décembre 1979 et englobent une période de trois ans à compter du milieu de 1980. La souscription du Canada s'élève à 601.81 millions de dollars canadiens.

SFI - La souscription totale du Canada depuis qu'il devenait membre de la Société en 1956, se chiffre à 26.0 millions de dollars. À ce moment là, le Canada a souscrit 3.6 millions de dollars (dollars É.-U. de 1944) qui furent versés entièrement. Suite à l'augmentation récente des ressources de la SFI, le Canada souscrit à 17.4 millions de dollars. De ce montant, le Canada versait en décembre 1977, 3.5 millions de dollars représentant le premier de cinq versements annuels. Le deuxième versement a été effectué le 1er février 1979.

Augmentations du capital et reconstitution des ressources

Le Canada a participé activement aux diverses négociations relatives aux augmentations des ressources précitées de la Banque mondiale et de la SFI, ainsi qu'à celles concernant la sixième reconstitution des ressources de l'AID. Les négociations relatives à l'augmentation sélective du capital de la Banque mondiale, ont pris fin au cours de 1976. Le Canada a voté en faveur des deux augmentations en ce qui a trait à la Banque mondiale et à la SFI et a acheté l'ensemble des actions qui lui ont été attribuées. Dans le cas de la Banque mondiale, cette décision entraîne une augmentation, au chapitre des souscriptions de capitaux, de 205.6 millions de dollars (dont 10 pour cent sont versés); dans le cas de la SFI, la part du Canada a augmenté de 17.4 millions de dollars qui sont versés sur une période de cinq ans. Le conseil des gouverneurs de la Banque mondiale a voté récemment en faveur d'une résolution visant la possibilité d'augmenter le capital autorisé d'environ 37.4 milliards de dollars. Le Canada a voté en faveur et a droit d'acheter des actions pour une valeur additionelle de 1.26 milliards de dollars, dont 94 millions de dollars (soit 7½%) seraient versés.

Rajustement de maintien de la valeur

En vertu du statut de la Banque mondiale et de l'AID, les pays sont tenus de maintenir la valeur de certaines portions de leurs souscriptions et de leurs contributions au capital versé.

Depuis 1972, le dollar américain a été dévalué de 0.888671 à 0.736662 grammes d'or pur. Il n'y a pas eu de rajustement pour le maintien de la valeur dans le cas de la Banque mondiale, celle-ci ayant convenu avec le Canada que, vu les sommes relativement minimes en cause, la chose n'était pas nécessaire. En ce qui a trait à l'AID, le Canada a accepté la proposition de l'AID voulant que les règlements soient effectués tous les six mois, selon la valeur du dollar canadien en vigeur à la date des versements des avoirs de l'AID en dollars canadiens. Dans le cas de la troisième reconstitution de l'AID, des engagements de maintien d'une valeur approximative de 2.2 millions de dollars canadiens ont été acquittés en 1979. Ceci met fin aux engagements du Canada de maintien de la valeur à l'AID puisque les apports à la quatrième, à la cinquième et à la sixième reconstitution ne comportent aucun engagement de maintien de la valeur.

Emprunts de la Banque mondiale au Canada

Au cours des années, la Banque mondiale a placé sur le marché financier canadien du secteur privé neuf émissions d'obligations d'un montant total de 179.8 millions de dollars, dont environ 59.8 millions de dollars sont encore en circulation. Aucune émission n'a été offerte au Canada en 1979.

Le Compte du fonds des changes achète une partie des émissions d'obligations à deux ans, libellées en dollars, que la Banque mondiale offre depuis plusieurs années aux banques centrales et autres organismes gouvernementaux. Deux de ces émissions ont été offertes en 1979 (à des taux d'intérêt de 9.85 et 9.40 pour cent respectivement); le Compte du Fonds des changes pour sa part achète 5.4 millions de dollars de titres au taux d'intérêt de 9.85 pour cent. Le Canada détient actuellement 22.2 millions de dollars des émissions d'obligations à deux ans offertes par la Banque.

Biens et services canadiens pour des projets financés par la Banque mondiale et l'AID

Au 31 décembre 1978, les dépenses identifiables effectuées au Canada par les emprunteurs de la Banque mondiale et de l'AID totalisaient 468.5 millions de dollars. Le Tableau IV donne le détail de ces dépenses, par année.

Personnel canadien

À la fin de 1979, le personnel du Groupe de la Banque mondiale comptait 168 ressortissants canadiens; 86 d'entre eux exerçaient des professions libérales à la Banque mondiale et à l'AID et 4 à la SFI; 69 exerçaient des métiers à la Banque mondiale et à l'AID et 9 à la SFI; en d'autres termes, 3.2 pour cent du personnel de professions libérales était de nationalité canadienne.

Contribution du Canada à titre de membre de consortiums
et de groupes consultatifs organisés par la Banque mondiale

Le Canada est membre des consortiums d'aide à l'Inde et au Pakistan depuis leur création, en 1958 et 1960 respectivement, et il est membre des groupes consultatifs mis sur pied par la Banque mondiale pour coordonner l'aide au Bangladesh, à la Birmanie, aux Caraïbes, à la Colombie, à la Corée, à l'Egypte, à l'Inde, au Kenya, au Népal, à l'Ouganda, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka, au Soudan, à la Tanzanie, à la Thaïlande, au Zaïre et à la Zambie. Le Canada est également membre du Groupe intergouvernemental pour l'Indonésie et du consortium de l'OCDE pour la Turquie.

En 1979, le Canada a participé, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international et sous les auspices de la Banque mondiale, au financement de projets au Bangladesh, Bélize, Bénin, Bolivie, Cameroun, Colombie, Congo, Ghana, Guyane, Haiti, Haute Volta, Honduras, Inde, Indonésia, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Ouganda (avec l'AID), Pakistan, Sierra Leone, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad, Thaïlande et au Zaïre par des prêts de développement à long terme. Le Canada a également participé, au cours de 1978, aux réunions du groupe de contrôle de la cécité des eaux (sous les auspices de la Banque, de l'Organisation mondiale de la santé, du Programme des Nations unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), à celles du "Groupe consultatif des recherches agricoles internationales"

et à celles du "Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement dans les pays en voie de développement" (les deux groupes sous les auspices de la Banque, du Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme des Nations Unies pour le développement).

TABLE 1 - TABLEAU 1
World Bank Loans and IDA Credits
Prêts de la Banque mondiale et crédits de l'AID
January 1 - December 31, 1979/1 janvier - 31 décembre 1979
(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars E.-U.)

| | WORLD BANK - BANQUE MONDIALE | | IDA - AID | | TOTAL[1)] | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | No.-N^bre | Amount-Montant | No.-N^bre | Amount-Montant | No.[2)] N^bre[2)] | Amount-Montant |
| BY AREA - RÉGION | | | | | | |
| East Africa - Afrique orientale | 8 | 211.40 | 22 | 379.25 | 30 | 590.65 |
| West Africa - Afrique occidentale | 18 | 544.30 | 20 | 220.60 | 38 | 764.90 |
| Europe, Middle East & North Africa - Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord | 40 | 2,010.00 | 8 | 171.60 | 48 | 2,181.60 |
| Latin America & Caribbean - Amérique latine et les Antilles | 49 | 2,491.50 | 5 | 75.70 | 54 | 2,566.50 |
| East Asia and Pacific - Asie orientale et le Pacifique | 28 | 1,828.70 | 7 | 229.40 | 35 | 2,058.10 |
| South Asia - Asie du sud | 2 | 300.00 | 30 | 1,619.00 | 32 | 1,919.50 |
| TOTAL | 145 | 7,385.90 | 92 | 2,695.35 | 237 | 10,081.25 |
| BY PURPOSE - OBJET | | | | | | |
| Agriculture - Agriculture | 37 | 1,567.5 | 41 | 1,278.6 | 78 | 2,846.1 |
| Development Finance Companies - Sociétés financières de développement | 16 | 657.6 | 4 | 55.2 | 20 | 712.8 |
| Education - Éducation | 8 | 317.5 | 8 | 151.5 | 16 | 469.0 |
| Industry - Industrie | 11 | 756.0 | 1 | 66.5 | 12 | 822.5 |
| Energy - Énergie | 2 | 182.0 | 1 | 5.0 | 3 | 187.0 |
| Non-project - Hors projet | 4 | 176.5 | 1 | 25.0 | 5 | 201.5 |
| Population - Population | 1 | 30.0 | 2 | 72.0 | 3 | 102.0 |
| Power - Énergie électrique | 16 | 1,301.0 | 4 | 516.3 | 20 | 1,817.3 |
| Technical Assistance - Assistance technique | - | - | 5 | 20.2 | 5 | 20.2 |
| Telecommunication - Télécommunications | 1 | 20.0 | 1 | 35.0 | 2 | 55.0 |
| Tourism - Tourisme | 4 | 66.7 | 1 | 32.5 | 5 | 99.2 |
| Transportation - Transport | 24 | 1,385.9 | 15 | 282.1 | 39 | 1,668.0 |
| Urban Development - Développement urbain | 8 | 363.3 | 2 | 34.0 | 10 | 397.3 |
| Water Supply - Adduction d'eau | 13 | 561.9 | 6 | 121.5 | 19 | 683.4 |
| TOTAL | 145 | 7,385.9 | 92 | 2,695.4 | 237 | 10,081.3 |

1) All supplements and amendments are included in amounts, but only those qualifying as separate lending operations are included in numbers.
1) Tous suppléments et amendements sont inclus dans les montants, sauf ceux qui sont classés comme opérations de prêts séparées, qui eux sont inclus dans le nombre seulement.
2) Joint Bank/IDA operations counted only once as Bank operations.
2) Toute opération menée conjointement par la Banque et l'AID n'est comptabilisée qu'une fois, au titre de la Banque.

TABLE II - TABLEAU II

World Bank Loans and IDA Credits to Developing Countries

Prêts de la Banque mondiale et crédits de l'AID aux pays en voie de développement

(Amounts in millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.U.)

| | World Bank Loans* Prêts de la Banque* | | | IDA Credits Crédits de l'AID | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | No. Nbre | Commitments Engagements | Disbursements Paiements | No. Nbre | Commitments Engagements | Disbursements Paiements |
| By Fiscal Year** - Année Financière** | | | | | | |
| Cumulative to 1968 - Cumulé jusqu'en 1968 | 549 | 11,415.80 | 8,819.20 | 116 | 1,831.60 | 1,342.50 |
| Total 1969-1973 | 374 | 8,916.90 | 4,794.50 | 273 | 4,075.90 | 1,872.61 |
| Total 1974-1978 | 667 | 24,429.65 | 11,419.80 | 376 | 7,978.05 | 5,350.00 |
| 1978-79 | 142 | 6,989.00 | 3,601.52 | 105 | 3,021.50 | 1,222.19 |
| 1979-80 (July to Dec. 1979) (juil. à déc. 1979) | 45 | 2,092.20 | 2,145.20 | 29 | 926.90 | 568.62 |
| TOTAL | 1,777 | 53,843.55 | 30,780.22 | 899 | 17,833.15 | 10,355.92 |
| By Purpose - Objet | | | | | | |
| (Cumulative to Dec. 31, 1979 - Cumulé jusqu'au 31 déc. 1979) | | | | | | |
| Agriculture and Rural Development - Agriculture et développement rural | | 10,878.20 | | | 6,640.40 | |
| Education - Éducation | | 1,781.30 | | | 995.00 | |
| Energy - Énergie | | 574.00 | | | 35.00 | |
| Industrial Development and Finance - Développement et financement de l'industrie | | 5,644.60 | | | 470.80 | |
| Industry - Industrie | | 4,808.80 | | | 643.40 | |
| Non-Project - Hors projet | | 2,266.10 | | | 2,190.60 | |
| Population and Nutrition - Population et alimentation | | 191.80 | | | 206.10 | |
| Power - Énergie électrique | | 10,779.40 | | | 1,722.73 | |
| Technical Assistance - Assistance technique | | 61.60 | | | 96.90 | |
| Telecommunications - Télécommunications | | 1,197.80 | | | 527.50 | |
| Tourism - Tourisme | | 363.60 | | | 86.70 | |
| Transportation - Transport | | 11,867.65 | | | 2,939.65 | |
| Urban Development - Développement urbain | | 1,001.40 | | | 308.00 | |
| Water Supply and Sewerage - Adduction d'eau et assainissement | | 2,368.20 | | | 751.70 | |
| TOTAL | | 53,784.45 | | | 17,659.48 | |

TABLE II - TABLEAU II

World Bank Loans and IDA Credits to Developing Countries

Prêts de la Banque mondiale et crédits de l'AID aux pays en voie de développement

(Amounts in millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.U.)

| | World Bank Loans* / Prêts de la Banque* | | | IDA Credits / Crédits de l'AID | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | No. / Nbre | Commitments / Engagements | Disbursements / Paiements | No. / Nbre | Commitments / Engagements | Disbursements / Paiements |
| BY AREA - RÉGION | | | | | | |
| (Cumulative to Dec. 31, 1979 - Cumulé jusqu'au 31 décembre 1979) | | | | | | |
| East Africa - Afrique orientale | | 2,724.05 | 1,779.07 | | 2,581.02 | 1,361.43 |
| West Africa - Afrique occidentale | | 2,871.10 | 1,564.90 | | 1,427.36 | 843.54 |
| Europe, Middle East and North Africa - Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord | | 15,421.66 | 9,002.49 | | 1,484.69 | 869.68 |
| Latin America and Caribbean - Amérique latine et les Antilles | | 16,929.22 | 9,287.58 | | 521.45 | 380.56 |
| East Asia and Pacific - Asie orientale et le Pacifique | | 12,139.68 | 6,600.70 | | 1,302.40 | 783.52 |
| South Asia - Asie du Sud | | 3,757.82 | 2,536.18 | | 10,517.03 | 6,127.19 |
| TOTAL | 1,777 | 53,843.55 | 30,780.22 | | 17,833.95 | 10,355.98 |

* Excludes loans totalling $550 million to IFC.

* À l'exclusion de prêts de 550 millions de dollars à la SFI.

** Fiscal years are those of the World Bank Group (July 1 to June 30).

** Les années financières sont celles du Groupe de la Banque mondiale du 1er juillet au 30 juin.

TABLE III - TABLEAU III
Summary of IFC Operations as of December 31, 1979
Résumé des opérations de la SFI au 31 décembre 1979
(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

| | No. of Companies -Nombre de compagnies | Operational Investments -Investissements d'exploitation | Stand-By and Underwriting Commitments -Engagements standby et de sous-scription | Total Commitments -Engagements totaux* | Disbursements -Versements |
|---|---|---|---|---|---|
| By Fiscal Year** - Année financière | | | | | |
| 1956-65 Cumulative -Cumulés | 100 | 120.2 | 17.1 | 137.3 | 92.8 |
| 1965-66 | 19 | 27.1 | 8.5 | 35.6 | 21.8 |
| 1966-67 | 11 | 49.1 | - | 49.1 | 25.4 |
| 1967-68 | 10 | 41.7 | 9.0 | 50.7 | 33.1 |
| 1968-69 | 20 | 87.8 | 5.1 | 92.9 | 33.4 |
| 1969-70 | 26 | 107.9 | 3.9 | 111.8 | 85.3 |
| 1970-71 | 23 | 94.4 | 7.0 | 101.4 | 72.0 |
| 1971-72 | 19 | 114.1 | 1.5 | 115.6 | 60.8 |
| 1972-73 | 25 | 143.2 | 3.5 | 146.7 | 88.1 |
| 1973-74 | 32 | 203.4 | - | 203.4 | 162.5 |
| 1974-75 | 31 | 211.4 | 0.3 | 211.7 | 184.4 |
| 1975-76 | 33 | 245.3 | - | 245.3 | 199.7 |
| 1976-77 | 33 | 206.7 | - | 206.7 | 259.9 |
| 1977-78 | 40 | 332.7 | 0.3 | 333.0 | 155.1 |
| 1978-79 | 51 | 405.9 | - | 405.9 | 205.4 |
| 1979-80 (July to Dec. 1979) (juil. à déc. 1979) | 10 | 74.8 | - | 74.8 | 128.9 |
| Gross Commitments, net of exchange adjustments - Engagements bruts, après ajustement de change | 483 | 2,465.7 | 56.2 | 2,521.9 | 1,808.6 |
| Cancellation, revaluations and write-offs - Annulations, réévaluations et amortissements | | 142.1 | 5.8 | 147.9 | |
| Net Commitments - Engagements nets | | 2,323.6 | 50.4 | 2,374.0 | |

TABLE III - TABLEAU III
Summary of IFC Operations as of December 31, 1979
Résumé des opérations de la SFI au 31 décembre 1979
(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

| | No. of Companies -Nombre de compagnies | Operational Investments -Investissements d'exploitation | Stand-By and Underwriting Commitments -Engagements standby et de sous-scription | Total Commitments -Engagements totaux | Disbursements -Versements |
|---|---|---|---|---|---|
| By Purpose - Objet | | | | | |
| Development Finance Companies - Sociétés financières de développement | 34 | | | 199.7 | |
| Money and Capital Market Institutions - Institutions des marchés monétaires et financiers | 20 | | | 51.3 | |
| Industry - Industrie | | | | | |
| Manufacturing - Manufacturière | | | | | |
| Cement and Other Construction Materials - Ciment et autres matériaux de construction | 43 | | 376.0 | | |
| Pulp and Paper Products - Pâte à papier et produits de papier | 28 | | 177.7 | | |
| Textiles and Fibers - Textiles et fibres | 43 | | 236.5 | | |
| Iron and Steel - Sidérurgie | 22 | | 287.7 | | |
| Motor Vehicles and Accessories - Véhicules automobiles et accessoires | 13 | | 153.3 | | |
| Fertilizer - Engrais | 10 | | 140.3 | | |
| Chemical and Petrochemical Products - Produits chimiques et pétrochimiques | 19 | | 150.0 | | |

TABLE III - TABLEAU III
Summary of IFC Operations as of December 31, 1979
Résumé des opérations de la SFI au 31 décembre 1979
(Millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

| | No. of Companies -Nombre de compagnies | Operational Investments -Investissements d'exploitation | Stand-By and Underwriting Commitments -Engagements standby et de sous-scription | Total Commitments -Engagements totaux | Disbur-sements -Verse-ments |
|---|---|---|---|---|---|
| Food and Food Processing - Alimentation et conservation des aliments | 35 | | 151.7 | | |
| Machinery - Machines | 9 | | 14.8 | | |
| General Manufacturing - Fabrication générale | 42 | | 209.7 | | |
| Non-ferrous Metals - Métaux non-ferreux | 5 | | 46.9 | | |
| | | | 1,944.3 | | |
| Non-Manufacturing - Non manufacturière | | | | | |
| Mining - Industrie minière | 13 | | 230.1 | | |
| Tourism - Tourisme | 20 | | 54.7 | | |
| Utilities - Services publics | 4 | | 31.5 | | |
| Others - Autres | 2 | | 9.1 | | |
| | 362 | | 325.4 | 2,269.7 | |
| | | | | 2,531.0 | |

* Excludes exchange adjustments to prior years commitments.
* Les ajustements de taux de change pour les engagements prix au cours des années précédentes ne sont pas inclus.

** Fiscal Years are those of the World Bank Group (July 1 to June 30).
** Les années financières sont celles du Groupe de la Banque mondiale (du 1er juillet au 30 juin).

TABLE IV - TABLEAU IV
Disbursements by the World Bank and IDA Borrowers for Goods and Services in Canada
Dépenses des emprunteurs de la Banque mondiale et de l'AID en biens et services au Canada

To December 31, 1979 - au 31 décembre 1979

(In millions of U.S. dollars - en millions de dollars É.-U.)

| | World Bank - Banque mondiale | IDA - AID | Total |
|---|---|---|---|
| By Year* - Année* | | | |
| Cumulative to December 31, 1960 - Cumulé au 31 décembre 1960 | 133.5 | - | 133.5 |
| 1961 | 8.2 | - | 8.2 |
| 1962 | 3.7 | - | 3.7 |
| 1963 | 5.6 | 7.4 | 13.0 |
| 1964 | 4.7 | 1.8 | 6.5 |
| 1965 | 5.4 | 2.7 | 8.1 |
| 1966 | 11.6 | 5.3 | 16.9 |
| 1967 | 13.2 | 14.7 | 27.9 |
| 1968 | 6.3 | 7.8 | 14.1 |
| 1969 | 4.4 | 11.0 | 15.4 |
| 1970 | 7.6 | 1.3 | 8.9 |
| 1971 | 11.1 | 2.2 | 13.3 |
| 1972 | 10.5 | 2.3 | 12.8 |
| 1973 | 12.4 | 5.1 | 17.5 |
| 1974 | 15.8 | 8.4 | 24.2 |
| 1975 | 22.1 | 15.0 | 37.1 |
| 1976 | 25.7 | 10.8 | 36.5 |
| 1977 | 34.5 | 4.8 | 39.3 |
| 1978 | 26.1 | 5.5 | 31.6 |
| 1979 | 44.4 | 8.1 | 52.5 |
| TOTAL | 406.8 | 114.2 | 521.0 |
| Per Cent of Total Disbursement** - Pourcentage du total des dépenses** | 1.4 | 1.3 | 1.4 |

* Calendar year.
* Année civile.

** Of total World Bank disbursements ($30,788.2 million, including those in countries now considered developed) and IDA disbursements ($10,355.9 million).

** Du total des dépenses correspondant à la Banque mondiale (30,788.2 millions de dollars, y compris celles dans les pays maintenant considérés comme industrialisés) et de celles liées à l'AID (10,355.9 millions de dollars).